



LE GROUPE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

16 AVRIL 2015

Cette présentation contient des informations à caractère prévisionnel. Ces informations qui expriment des objectifs établis sur la base des appréciations et estimations actuelles de la Direction générale du Groupe, restent subordonnées à de nombreux facteurs et incertitudes, qui pourraient conduire à ce que les chiffres qui seront constatés diffèrent significativement de ceux présentés à titre prévisionnel. TF1 ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les informations à caractère prévisionnel présentées dans cette présentation. Aucun élément de cette présentation ne constitue une invitation, une incitation ou une offre d'investir ou de souscrire ou acheter des actions TF1 ou d'autres valeurs mobilières.

OUVERTURE DE LA SEANCE

COMPOSITION DU BUREAU

LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION - ORDRE DU JOUR

PRESENTATION

INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE DES REMUNERATIONS

INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

QUESTIONS / REPONSES

VOTE DES RESOLUTIONS

OUVERTURE DE LA SEANCE

COMPOSITION DU BUREAU

LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION - ORDRE DU JOUR

PRESENTATION

INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE DES REMUNERATIONS

INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

QUESTIONS / REPONSES

VOTE DES RESOLUTIONS

COMPOSITION DU BUREAU

- ▶ Nonce PAOLINI, Président
- ▶ Jean-François GUILLEMIN, mandataire Bouygues - scrutateur
- ▶ Nathalie DUBOIS, mandataire FCPE TF1 Actions - scrutateur
- ▶ Sébastien FRAPIER, secrétaire du Conseil

OUVERTURE DE LA SEANCE

COMPOSITION DU BUREAU

LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION - ORDRE DU JOUR

PRESENTATION

INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE DES REMUNERATIONS

INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

QUESTIONS / REPONSES

VOTE DES RESOLUTIONS

LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION

- ▶ Le B.A.L.O. n°24 du 25 février 2015 ayant publié l'avis de réunion,
- ▶ Le B.A.L.O. n°36 du 25 mars 2015 et Les Annonces de la Seine n°11 du 26 mars 2015 ayant publié l'avis de convocation,
- ▶ Les avis publiés dans LES ECHOS du 25 février et du 20 mars 2015,
- ▶ Les communiqués du 25 février et du 26 mars précisant les modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale,
- ▶ La copie des lettres de convocation adressées le 26 mars 2015 aux actionnaires détenant leurs actions sous la forme nominative et aux représentants du Comité d'entreprise,
- ▶ La copie des lettres de convocation adressées aux commissaires aux comptes le 26 mars 2015 et les accusés de réception,
- ▶ Le rapport de gestion du Conseil d'Administration (partie ordinaire),
- ▶ Le tableau des résultats des cinq derniers exercices,
- ▶ Le rapport du Président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne,
- ▶ Le rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions présentées à l'Assemblée Générale,
- ▶ Le rapport spécial du Conseil d'Administration sur les options consenties ou levées en 2014,

LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION

- ▶ Le rapport spécial du Conseil d'Administration sur les opérations d'attribution d'actions gratuites TF1 réalisées en 2014,
- ▶ Les comptes individuels de l'exercice 2014 comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes,
- ▶ Les comptes consolidés de l'exercice 2014 comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes,
- ▶ Les rapports des commissaires aux comptes,
- ▶ La liste des Administrateurs et de leurs fonctions dans d'autres sociétés, ainsi que la fiche de renseignements pour les administrateurs, dont le renouvellement de mandat figure à l'ordre du jour,
- ▶ Le bilan social,
- ▶ La liste des actionnaires,
- ▶ La feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance, ainsi que les attestations des intermédiaires habilités,
- ▶ Le texte des résolutions,
- ▶ Les statuts.

ORDRE DU JOUR – Partie Ordinaire

- ▶ Lecture des rapports du Conseil d'Administration, du rapport du Président du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes – approbation de ces rapports,
- ▶ Approbation des comptes individuels annuels et des opérations de l'exercice 2014,
- ▶ Approbation des comptes consolidés et des opérations de l'exercice 2014,
- ▶ Approbation des conventions et engagements réglementés entre TF1 et Bouygues,
- ▶ Approbation des conventions et engagements réglementés autres qu'entre TF1 et Bouygues,
- ▶ Affectation des résultats de l'exercice 2014 et fixation du dividende,
- ▶ Renouvellement, pour un an, du mandat d'Administrateur de Monsieur Claude Berda,
- ▶ Renouvellement, pour un an, du mandat d'Administrateur de Monsieur Gilles Péliçon,
- ▶ Renouvellement, pour un an, du mandat d'Administrateur de Monsieur Olivier Roussat,
- ▶ Renouvellement, pour deux ans, du mandat d'Administrateur de Monsieur Olivier Bouygues,
- ▶ Renouvellement, pour deux ans, du mandat d'Administrateur de Madame Catherine Dussart,
- ▶ Renouvellement, pour deux ans, du mandat d'Administrateur de Monsieur Nonce Paolini,
- ▶ Renouvellement, pour trois ans, du mandat d'Administrateur de Monsieur Martin Bouygues,
- ▶ Renouvellement, pour trois ans, du mandat d'Administrateur de Madame Laurence Danon,
- ▶ Renouvellement, pour trois ans, du mandat d'Administrateur de la société Bouygues,
- ▶ Avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 à Monsieur Nonce Paolini, Président directeur général,
- ▶ Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de permettre à la société d'intervenir sur ses propres actions.

ORDRE DU JOUR – Partie Extraordinaire

- ▶ Lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes,
- ▶ Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la société,
- ▶ Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la société,
- ▶ Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres,
- ▶ Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la société,
- ▶ Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par placement privé conformément au II de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la société,
- ▶ Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de fixer, selon les modalités déterminées par l'Assemblée Générale, le prix d'émission sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offre au public ou par placement privé visé au II de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier, de titres de capital à émettre de manière immédiate ou différée,

ORDRE DU JOUR – Partie Extraordinaire

- ▶ Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires,
- ▶ Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une autre société, hors offre publique d'échange,
- ▶ Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à l'effet de rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange initiée par la société,
- ▶ Limitation globale des autorisations financières,
- ▶ Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés liées, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise,
- ▶ Modification de l'article 22 des statuts à l'effet de ne pas instituer de droit de vote double,
- ▶ Modification de l'article 10 des statuts afin de porter de deux à trois ans le mandat des Administrateurs non représentants du personnel,
- ▶ Mise en harmonie des statuts,
- ▶ Pouvoirs pour dépôts et formalités.

OUVERTURE DE LA SEANCE

COMPOSITION DU BUREAU

LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION - ORDRE DU JOUR

PRESENTATION

INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE DES REMUNERATIONS

INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

QUESTIONS / REPONSES

VOTE DES RESOLUTIONS

ACTIVITE EN 2014

COMPTES 2014

PERSPECTIVES

EN 7 ANS, LE GROUPE A DEMONTRE SA CAPACITE À :

- 1** SE RENOUVELER
- 2** AJUSTER SON MODÈLE ÉCONOMIQUE
- 3** CRÉER DE LA VALEUR
- 4** FAIRE ÉVOLUER LES ESPRITS EN TERMES DE RÉGLEMENTATION
- 5** RENFORCER SON ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE RSE

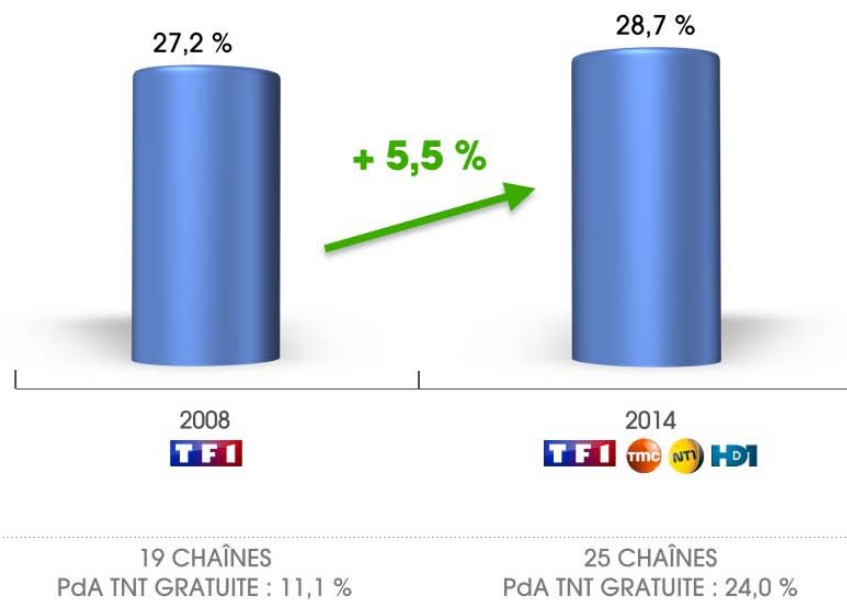
DES ENGAGEMENTS TENUS

SE RENOUVELER... EN TERMES D'AUDIENCE

1

SE RENOUVELER

ÉVOLUTION DE LA PDA 4+ DU GROUPE



UNE PART D'AUDIENCE GROUPE EN PROGRESSION SUR 7 ANS

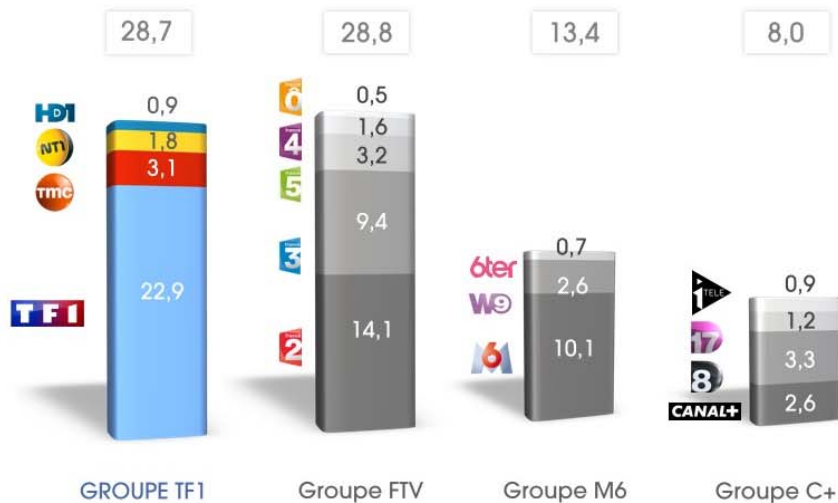
2014 : UN LEADERSHIP SOLIDE

1

SE RENOUVELER

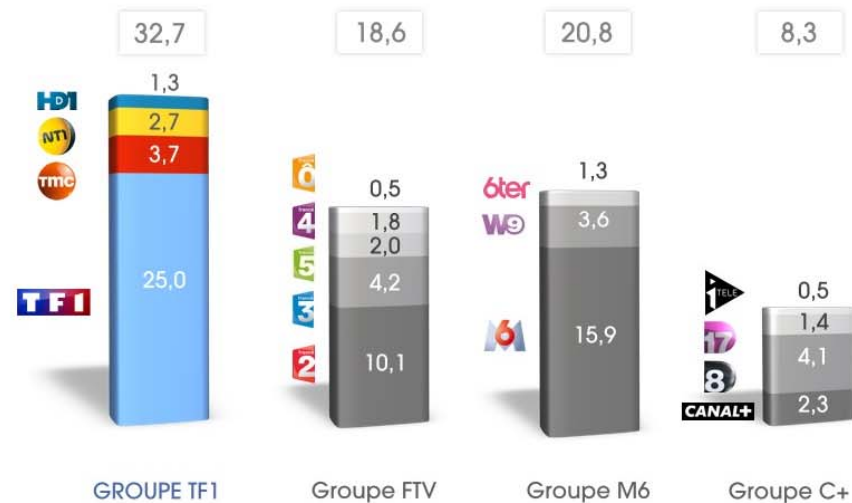
PART D'AUDIENCE INDIVIDUS 4+ (%)

ÉVOL. VS 2013 -1 % +1 % -4 % -1 %



PART D'AUDIENCE FEM<50 RDA (%)

ÉVOL. VS 2013 +0 % +1 % -1 % +4 %

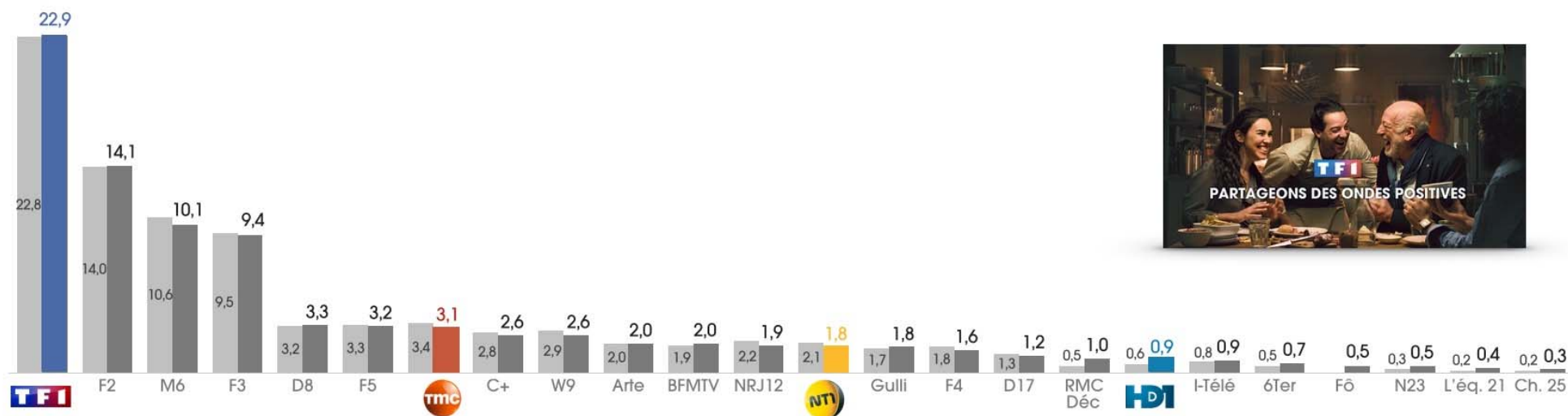


LA CHAÎNE TF1 EN PROGRESSION POUR LA DEUXIEME ANNEE CONSECUTIVE

1 SE RENOUVELER

VAR. VS 2013 +0 % +1 % -5 % -1 % +3 % -3 % -9 % -7 % -10 % = +5 % -14 % -14 % +6 % -11 % -8 % +0,5 pt +0,3 pt +0,1 pt +0,2 pt ns +0,2 pt +0,2 pt +0,1 pt

IND 4 +



UN RENOUVELLEMENT EN TERMES DE MARQUES

1

SE RENOUVELER

PRIME TIME

DIVERTISSEMENTS

ACCESS PRIME TIME



Lancement à **6,5 M**



5,2 M de télép.



Jusqu'à **44 %** Frda + Enf



Jusqu'à **36 %** Frda + Enf

JEUNESSE



Paw Patrol
Jusqu'à **48 %** des enfants de 4 à 10 ans

SÉRIES



The Black List : Lancement à **7,9 M**



Arrow : Lancement à **4,1 M**

MAGAZINES



Version allongée
Jusqu'à **31 %** F<50 rda



Diffusion le dimanche
Jusqu'à **31 %** Individus et **33 %** F<50 rda

FICTIONS



Une histoire, une urgence
Jusqu'à **26 %** Frda

50 % DES MARQUES DE LA GRILLE ONT MOINS DE 3 ANS

SE RENOUVELER... ET DEVENIR UN GROUPE MULTICHAINÉ

1

SE RENOUVELER



- 5^{ème} chaîne en soirée,
4^{ème} F<50 RDA
- 700 000 télés. en prime



CINÉMA : 1^{ÈRE} CHAÎNE TNT

avec 1,0 M en moyenne

Le Transporteur 2
2,0 M record de TMC en 2014



FICTION ÉTRANGÈRE

Les experts Manhattan
1,2 M meilleure audience pour une
série sur la TNT

Hercule Poirot : 1,5 M



MAGAZINE : 1^{ÈRE} CHAÎNE TNT

90' *Enquêtes*
1,3 M meilleure audience TNT



- 4^{ème} chaîne TNT sur les F<50 RDA
- 500 000 télés. en prime



LA TV DU RÉEL

Bachelor : jusqu'à 1,1 M

Super Nanny : jusqu'à 0,8 M



SÉRIES INÉDITES

Client List : jusqu'à 0,8 M

The Walking Dead
How I met your mother



CINÉMA

X-Men Origins
Wolverine
1,6 M record NT1 en 2014
Dragons : 1,5 M



- 1^{ère} audience de la TNT HD
- 225 000 télés. en prime



FICTION FRANÇAISE

Section de recherches
Record d'audience à
713 000 télés.



CINÉMA

L'arme fatale III
699 000 télés. et 3,3 % de PDA
F<50 RDA



SÉRIE AMÉRICAINE

Dr House
jusqu'à 333 000 télés.

UN RENOUVELLEMENT GRÂCE AU DIGITAL...REUSSI !

1

SE RENOUVELER

2008

ANTICIPER

les futurs modes de consommation des contenus



Mise en place de la stratégie 360

2010

ACCOMPAGNER

la consommation *live* et différée



Unification des marques digitales
sous une marque ombrelle

1^{er} ACTEUR DIGITAL TV ⁽¹⁾

Chaque mois

- ▶ **11,5 M** de VU web
- ▶ **9 M** de VU IPTV
- ▶ **7 M** de mobinautes
- ▶ **5 M** de tablonautes

1^{er} MÉDIA SUR LE SOCIAL ⁽²⁾

- ▶ **30 M** de fans & followers
- ▶ **43** des **50** émissions les plus twittées sont sur TF1

4^{ème} ACTEUR VIDÉO ⁽³⁾

Chaque mois

- ▶ **115 M** de Vidéos Vues
- ▶ **8 M** de vidéonautes web

wat ⁽³⁾

13 M DE VIDÉOS VUES / MOIS

MY TF1 NEWS ⁽¹⁾

2^{ème} ACTEUR VIDÉO NEWS



DES PROLONGEMENTS DIGITAUX PERFORMANTS

(1) Panel fixe Médiamétrie // NetRatings - Panel mobile et tablette Médiamétrie NetRatings - Médiamat IPTV - Médiamétrie - Moyenne 2014 à fin octobre sauf VU IPTV à fin octobre

(2) Twitter - Facebook - Année 2014

(3) eStat Médiamétrie - Panel vidéo Médiamétrie // NetRatings - Moyenne 2014

SE RENOUVELER... DANS LE DOMAINE DES CONTENUS

1 SE RENOUVELER



UNE ACTIVITÉ PORTÉE PAR LES FILMS FRAIS

- ▶ Succès international de *Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu ?*
- ▶ Une marge en forte progression



12,2 M



DES COPRODUCTIONS QUI SUSCITENT L'ENGOUEMENT

- ▶ 18 films coproduits par TF1 Films Production sont sortis en salles, cumulant **37,7 M** d'entrées
- ▶ 9 films dépassent le million d'entrées
- ▶ Les 3 premiers films du box-office France



5,3 M



5,0 M



3,1 M



2,1 M



1,8 M



1,6 M



1,2 M



1,1 M



UN VOLUME DE PRODUCTION ET UNE RENTABILITÉ EN HAUSSE

- ▶ De nouveaux territoires de productions explorés
 - Scripted reality
 - Animation
- ▶ En 2014, hausse de **44 %** des heures de programmes livrées aux chaînes du Groupe



SE RENOUVELER... DANS LE DOMAINE DU B2C

1

SE RENOUVELER



UNE ÉVOLUTION POSITIVE DEPUIS 5 ANS

- ▶ Emission renouvelée
- ▶ Activité magasins en développement
- ▶ Développement de services
- ▶ Une optimisation permanente

BILAN 2014

- ▶ Croissance du chiffre d'affaires et maîtrise des coûts de structure
- ▶ Innovation : 1^{ère} application HBBTV en Europe de Téléachat
- ▶ Partenariat avec la société Venteo



UNE FILIALE RÉINVENTÉE

- ▶ Repositionnement autour de l'édition événementielle
- ▶ Des métiers tous profitables
- ▶ Forte croissance du résultat

BILAN 2014



UNE PROFONDE RESTRUCTURATION QUI PORTE SES FRUITS

- ▶ Fort développement de la VOD
- ▶ Retour à l'équilibre financier

BILAN 2014 *

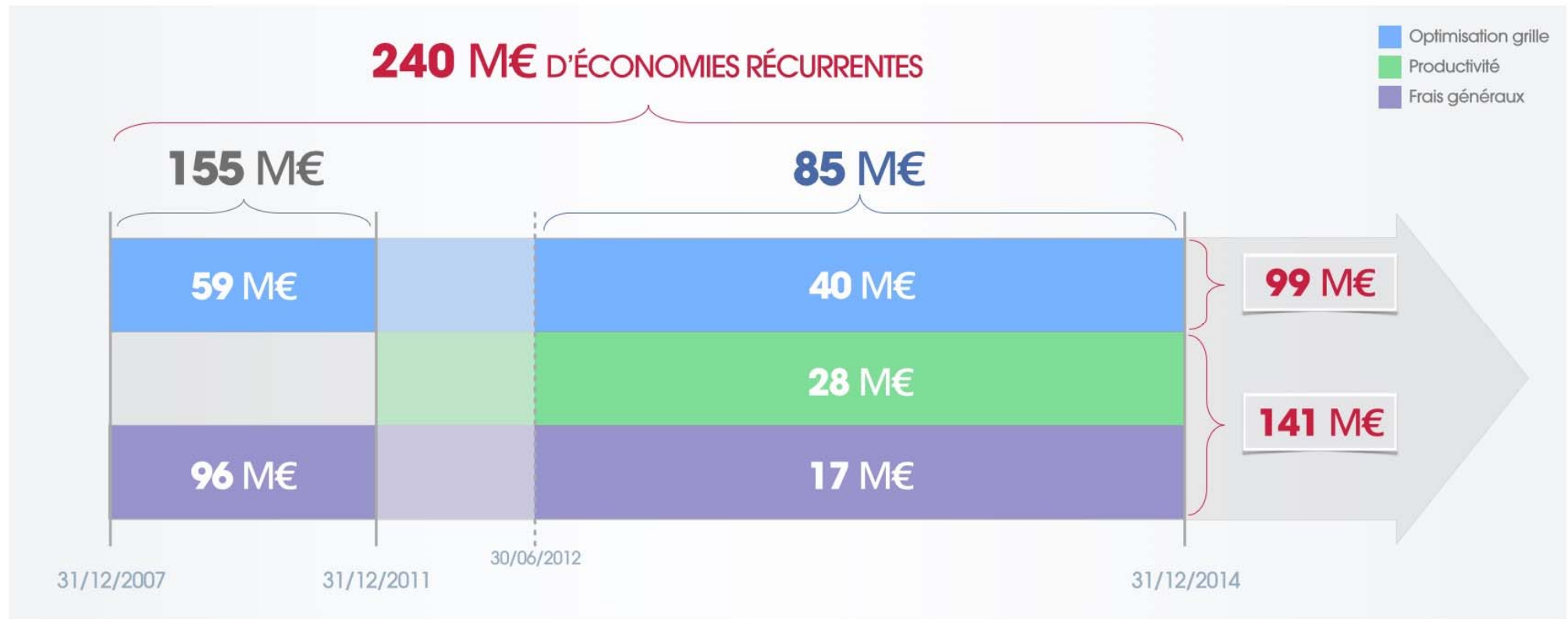
- ▶ Surperformance de MYTF1VOD : + **36 %** de revenus dans un marché à + **8 %**
- ▶ 2^{ème} plateforme VOD en notoriété (+ 2 places en 3 ans)



UNE CAPACITE À OPTIMISER LE MODELE ECONOMIQUE

2

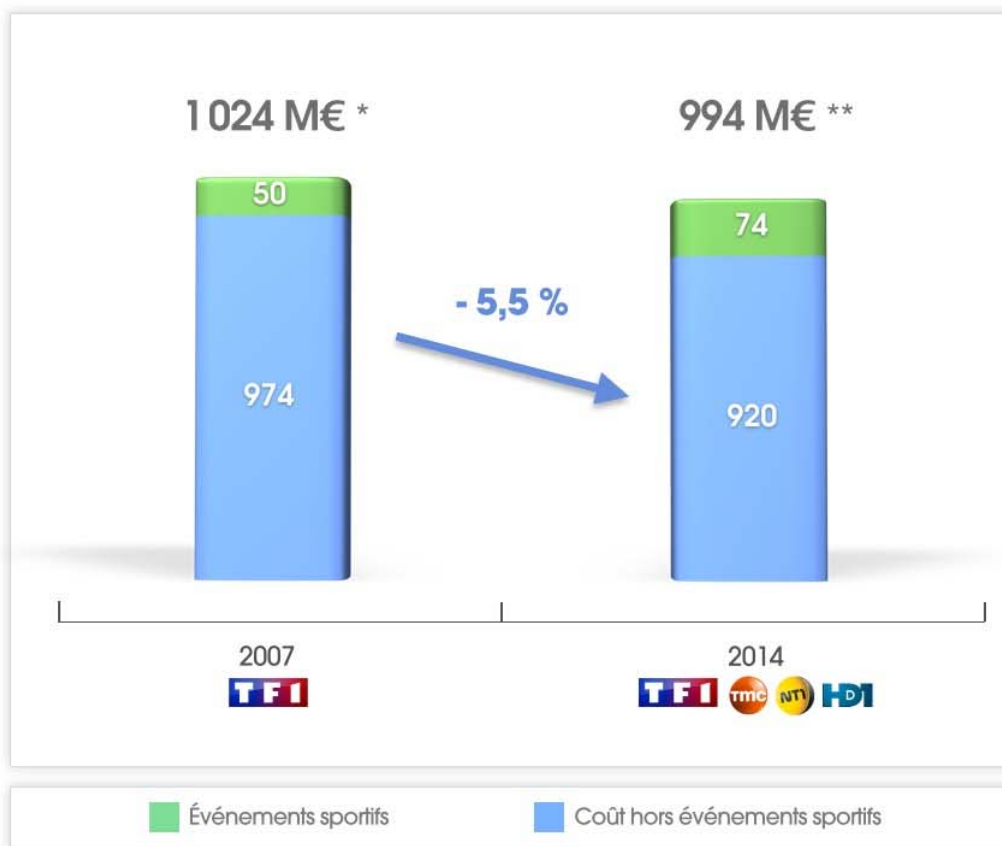
AJUSTER SON MODÈLE
ÉCONOMIQUE



UNE GRILLE OPTIMISEE

2

AJUSTER SON MODÈLE
ÉCONOMIQUE



- ▶ Renégociation à la baisse des contrats de droits sportifs et abandon de certains contrats non rentables
- ▶ Optimisation de la programmation en fonction des obligations de diffusion
- ▶ Premiers effets de la circulation multichaine
- ▶ Adaptation de la programmation en fonction du contexte publicitaire et concurrentiel
- ▶ Fin des *volume deals* pour les flux
- ▶ Réorganisation de la Direction de l'Information

* Coût de grille de la chaîne TF1

** Coût des programmes du groupe TF1

UNE BASE DE COÛTS TRAVAILLEE EN PROFONDEUR

2

AJUSTER SON MODÈLE
ÉCONOMIQUE

ÉCONOMIES LIÉES À LA PRODUCTIVITÉ

	MASSE SALARIALE (M€)*
2011	364,5
2012	352,9
2013	352,2
2014	332,4

* Retraitée d'Eurosport International

28 M€

D'ÉCONOMIES RÉCURRENTES

- Une impulsion donnée en 2011
 - Modération salariale
 - Non-remplacement des départs
 - Unification des sites de diffusion

ÉCONOMIES SUR FRAIS GÉNÉRAUX

113 M€

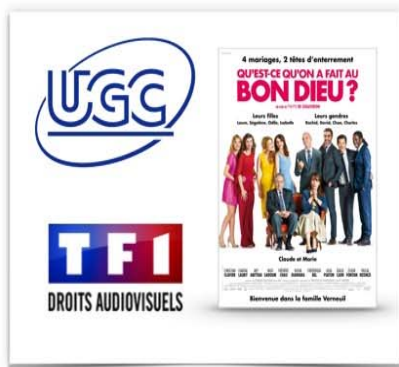
D'ÉCONOMIES RÉCURRENTES

- Réduction des frais de mission et de représentation
- Renégociation des contrats
- Fermeture de certaines activités (JET, TOP TICKET.S)
- Réduction des charges externes

UNE CAPACITE À DEVELOPPER DES PARTENARIATS

3

CRÉER
DE LA VALEUR



2009 :

- réduction du taux d'investissement dans la création française à 12,5 % du CA publicitaire
- application de la Directive européenne (passage de 9 à 12 minutes/heure d'horloge)
- création de l'association des chaînes privées   

2013 : la loi du 15 novembre :

- autorise l'attribution au diffuseur de parts de coproduction dans la fiction française
- confère au CSA le droit d'autoriser les changements de modèle économique des chaînes (article 42-3)

2014 :

- réduction des obligations de diffusion de programmes jeunesse de 1 000 à 750 heures/an

UN DIALOGUE PERMANENT AVEC LES AUTORITÉS

UN ENGAGEMENT ET UNE MOBILISATION SANS FAILLE

5 ENGAGEMENT RSE

► DE GRANDES AVANCÉES DANS LE DOMAINE DE LA GOUVERNANCE

- Éthique, féminisation, indépendance, création de comités spécialisés

► UNE DIVERSITÉ PROMUE DANS L'ENTREPRISE ET SUR LES ÉCRANS

- Actions de la Fondation d'entreprise TF1 pour l'insertion professionnelle

TF1 Fondation

► LE GROUPE TF1 : ACTEUR ENGAGÉ SUR LES ENJEUX CLIMATIQUES

- Soutien à la Fondation Nicolas Hulot
- Une large couverture éditoriale (Ushuaïa TV, sujets de JT...)

Ushuaïa TV

**FONDATION
NICOLAS
HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME**

► UNE POLITIQUE LARGEMENT RECONNUE PAR TOUS LES INDICES EXTRA-FINANCIERS



oekom



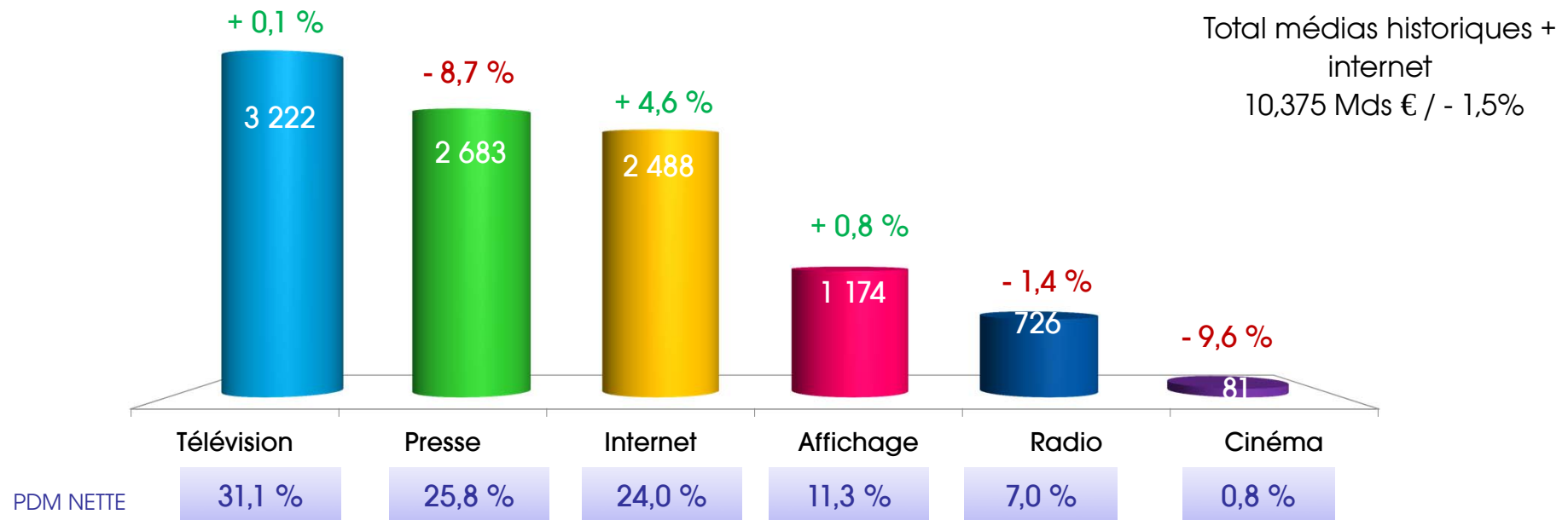
ACTIVITE EN 2014

COMPTES 2014

PERSPECTIVES

LE MEDIA TELEVISION RESISTE EN 2014

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS PLURIMÉDIA NET – ANNEE 2014 VS 2013



EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

M€	2014	2013	Var. M€	Var. (%)
CA PUBLICITAIRE ANTENNES ET CONTENUS	1 560,3	1 572,1	(11,8)	- 0,8 %
Dont Télévision	1 476,7	1 488,0	(11,3)	- 0,8 %
Dont Autres	83,6	84,1	(0,5)	- 0,6 %
CA PUBLICITAIRE OFFRE PAYANTE	15,2	22,2	(7,0)	- 31,5 %
Dont Eurosport France	6,9	9,0	(2,1)	- 23,3 %
Dont Chaînes Thématiques France	8,3	13,2	(4,9)	- 37,1 %
CHIFFRE D'AFFAIRES PUBLICITAIRE TOTAL	1 575,5	1 594,3	(18,8)	- 1,2 %
CHIFFRE D'AFFAIRES NON PUBLICITAIRE	516,3	481,0	+ 35,3	+ 7,3 %
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	2 091,8	2 075,3	+ 16,5	+ 0,8 %

EVOLUTION DU COÛT DES PROGRAMMES

M€	2014	2013	Var. M€	Var. (%)
TOTAL COÛT DES PROGRAMMES	994,0	946,7	+ 47,3	+ 5,0 %
Dont Évènements sportifs	73,7	-	+ 73,7	n.s.
TOTAL HORS ÉVÈNEMENTS SPORTIFS	920,3	946,7	(26,4)	- 2,8 %
Variétés / Jeux / Magazines	282,6	285,1	(2,5)	- 0,9 %
Fictions / Téléfilms / Séries / Théâtre	318,1	321,9	(3,8)	- 1,2 %
Sports (hors évènements sportifs)	49,9	60,4	(10,5)	- 17,4 %
Information	103,3	100,8	+ 2,5	+ 2,5 %
Films	150,1	161,8	(11,7)	- 7,2 %
Jeunesse	16,3	16,7	(0,4)	- 2,4 %

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (1/2)

M€	2014	2013	Var. M€	Var. (%)
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	2 091,8	2 075,3	+ 16,5	+ 0,8 %
Total coût des programmes	(994,0)	(946,7)	(47,3)	+ 5,0 %
Autres charges, amortissements et provisions	(981,3)	(981,9)	+ 0,6	- 0,1 %
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	116,5	146,7	(30,2)	- 20,6 %
TAUX DE MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE	5,6 %	7,1 %	- 1,5 pt	
Total autres charges et produits opérationnels	-	-	-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	116,5	146,7	(30,2)	- 20,6 %

EVOLUTION DU RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

M€	2014	2013	Var. M€
ANTENNES ET CONTENUS	51,7	101,6	(49,9)
Antennes	36,0	92,8	(56,8)
Contenus	15,7	8,8	+ 6,9
SERVICES CONSOMMATEURS	14,8	25,3	(10,5)
TF1 Vidéo	1,0	0,8	+ 0,2
Télésourcing	3,2	14,2	(11,0)
TF1 Entreprises	10,6	10,3	+ 0,3
OFFRE PAYANTE	1,5	3,1	(1,6)
Eurosport France	4,1	5,2	(1,1)
Chaînes Thématiques France	(2,6)	(2,1)	(0,5)
HOLDING ET DIVERS	48,5	16,7	+ 31,8
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	116,5	146,7	(30,2)

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (2/2)

M€	2014	2013	Var. M€	Var. (%)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	116,5	146,7	(30,2)	- 20,6 %
Coût de l'endettement financier net	1,1	0,4	+ 0,7	x 2,8
Autres produits et charges financiers nets	0,3	0,8	(0,5)	- 62,5 %
Impôts	(29,8)	(45,2)	+ 15,4	- 34,1 %
QP résultat des sociétés mises en équivalence	15,0	0,5	+ 14,5	x 30,0
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	103,1	103,2	(0,1)	- 0,1 %
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	315,9	48,5	+ 267,4	x 6,5
RÉSULTAT NET	419,0	151,7	+ 267,3	x 2,8
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	412,7	137,0	+ 275,7	x 3,0
INTÉRÊTS MINORITAIRES	6,3	14,7	(8,4)	- 57,1 %

BILAN CONSOLIDÉ

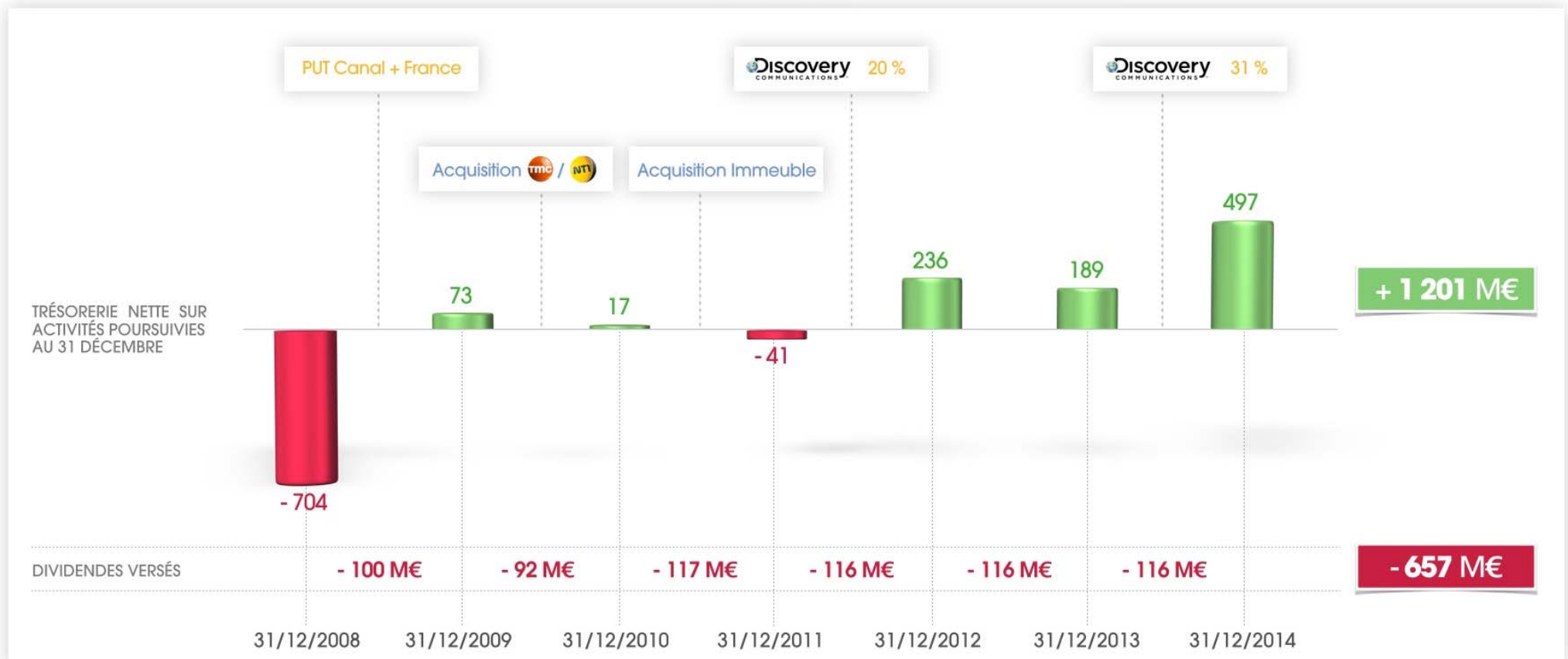
ACTIF CONSOLIDÉ (M€)	31 DÉC. 14	31 DÉC. 13	Var. M€
Total actifs non-courants	1 369,4	873,3	+ 496,1
Total actifs courants	2 354,6	2 126,4	+ 228,2
Actifs en cours de cession	-	645,6	(645,6)
TOTAL ACTIF	3 724,0	3 645,3	+ 78,7

PASSIF CONSOLIDÉ (M€)	31 DÉC. 14	31 DÉC. 13	Var. M€
Total capitaux propres	2 039,9	1 834,2	+ 205,7
dont capitaux propres part du groupe	2 003,4	1 703,7	+ 299,7
Total passifs non-courants	79,9	51,2	+ 28,7
Total passifs courants	1 604,2	1 594,2	+ 10,0
Passifs liés aux actifs en cours de cession	-	165,7	(165,7)
TOTAL PASSIF	3 724,0	3 645,3	+ 78,7

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

M€	2014	2013	Var. M€
CAF avant charge d'intérêt et IS	127,5	178,8	(51,3)
Impôts versés	(33,1)	(48,8)	+ 15,7
Variation de BFR lié à l'activité	12,7	(70,0)	+ 82,7
Flux de trésorerie générés par l'activité	107,1	60,0	+ 47,1
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	317,1	9,3	+ 307,8
Flux de trésorerie liés aux opérations de financements	(117,1)	(118,1)	+ 1,0
VARIATION DE TRÉSORERIE SUR ACTIVITÉS POURSUIVIES	307,1	(48,8)	+ 355,9
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	191,1	239,9	(48,8)
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	498,2	191,1	+ 307,1
VARIATION DE TRÉSORERIE SUR ACTIVITÉS CÉDÉES OU EN COURS DE CESSIION	(69,6)	55,7	(125,3)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	69,6	13,9	+ 55,7
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	-	69,6	(69,6)

UNE STRUCTURE FINANCIERE CONFORTEE



ACTIVITE EN 2014

COMPTES 2014

PERSPECTIVES

REMUNERER LES CAPITAUX INVESTIS

317 M€*

- ▶ Redistribués aux actionnaires
 - 0,28 € de partie ordinaire
 - 1,22 € de partie exceptionnelle
- ▶ Soit **76 %** du résultat net 2014

60 M€

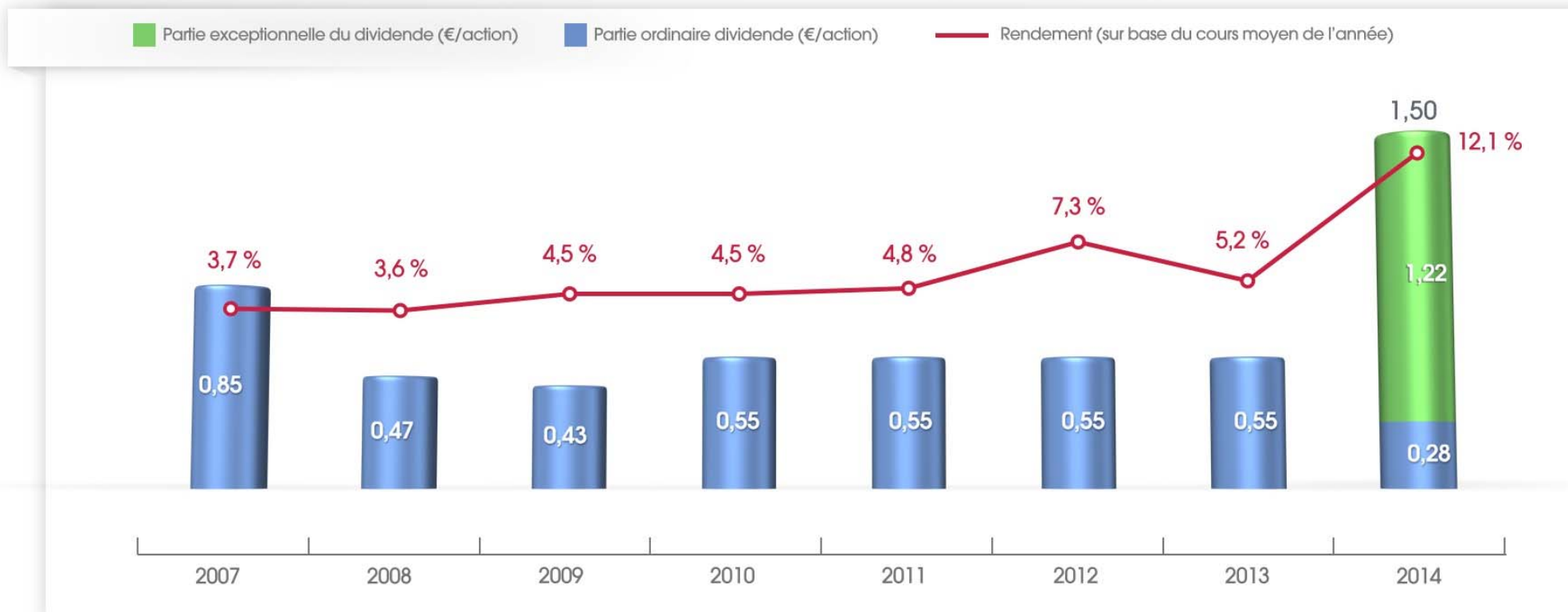
- ▶ Alloués à un programme de rachat d'actions

(sous réserve de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale du 16 avril 2015)

- ▶ Un niveau de trésorerie résiduelle permettant au Groupe de financer les investissements nécessaires à son développement

* Sur la base du nombre d'actions composant le capital de TF1 au 31/12/2014

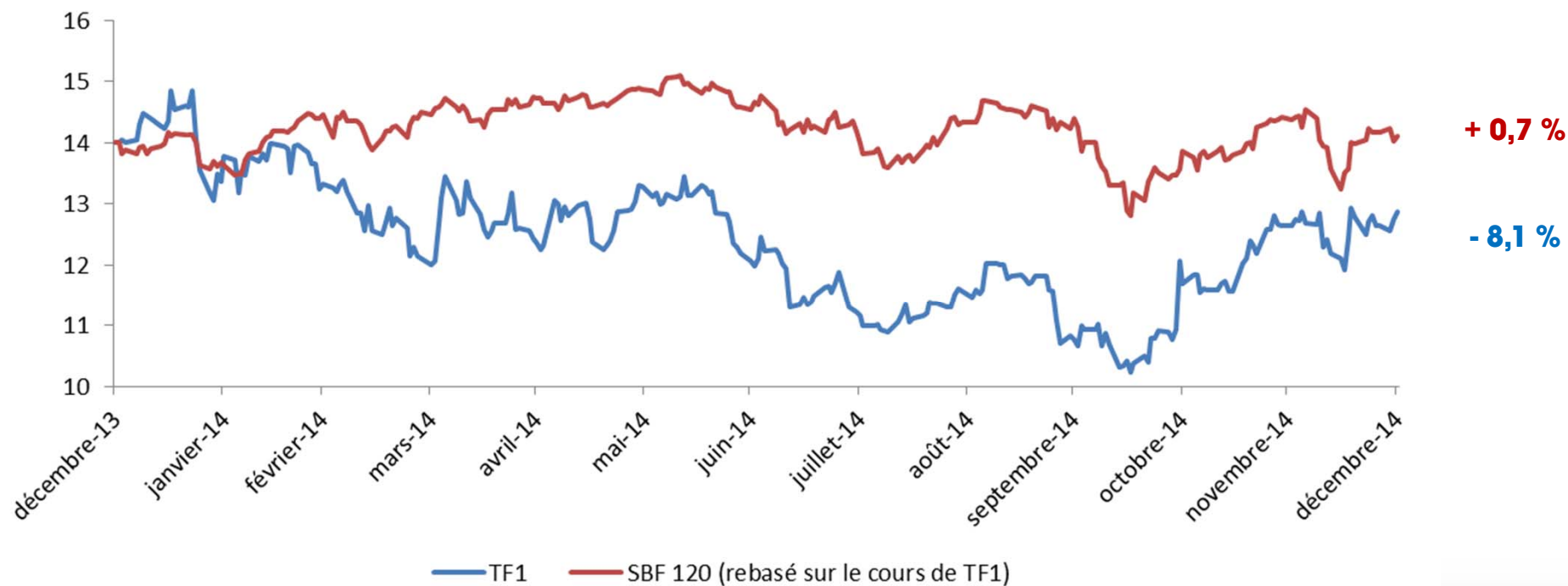
DIVIDENDE PROPOSE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 AVRIL 2015



EVOLUTION DU COURS DE TF1

Evolution du cours de TF1 vs. Indice SBF 120 en 2014

Clôture au 15 avril 2015 :
17,08 € (vs. 12,72€ au 31/12/2014)



2015 : VERS LA STABILISATION DU MARCHE ?

- ▶ La course aux volumes semble atteindre ses limites
 - ▶ Le nombre de chaînes ne variera pas
 - ▶ La concurrence en termes d'investissements programmes ne devrait pas fléchir
-
- ▶ La télévision demeure le média favori des Français
 - ▶ La vidéo en ligne poursuivra sa croissance
 - ▶ La SVOD se développera lentement

LA TÉLÉVISION : TOUJOURS EN MAJEUR POUR LES ANNONCEURS

GROUPE TF1 : UNE FEUILLE DE ROUTE CLAIRE

1

LES TECHNOLOGIES ET LE DIGITAL : DES ATOUTS CLÉS POUR NOTRE FUTUR

2

L'AGILITÉ : LA PRIORITÉ DE L'OPTIMISATION PERMANENTE DE NOS MOYENS

3

LA CRÉATION DE VALEUR : UN OBJECTIF DE TOUS LES INSTANTS

4

LA RÉGLEMENTATION : DES OUVERTURES PORTEUSES D'ÉVOLUTION POSITIVE

5

CITOYENNETÉ : TF1, CHAÎNE DU LIEN SOCIAL PAR EXCELLENCE

OUVERTURE DE LA SEANCE

COMPOSITION DU BUREAU

LISTE DE DOCUMENTS MIS A DISPOSITION - ORDRE DU JOUR

PRESENTATION

INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE DES REMUNERATIONS

INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

QUESTIONS / REPONSES

VOTE DES RESOLUTIONS

PRINCIPES DE LA REMUNERATION DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

- ⇒ Pas de parachute doré
- ⇒ Pas d'indemnité de non-concurrence
- ⇒ Une rémunération fixe + une rémunération variable plafonnée (150 %)
- ⇒ Pas de rémunération variable différée et pas de rémunération variable pluriannuelle
- ⇒ Complément de retraite consenti aux dirigeants, plafonné à 8 fois le plafond de la Sécurité Sociale (environ 300 000 €)
- ⇒ Pour la rémunération variable :
 - des critères quantitatifs faisant référence à des indicateurs économiques significatifs, visant à être stables et pertinents dans le temps
 - des critères qualitatifs donnant une importance à des domaines autres que les seuls résultats financiers
- ⇒ Un contrat de travail avec Bouygues conférant le bénéfice des dispositions de la convention collective des cadres du bâtiment de la région parisienne

Rappel : la rémunération, telle que décidée par le Conseil d'Administration de TF1, est versée par Bouygues et refacturée à TF1.

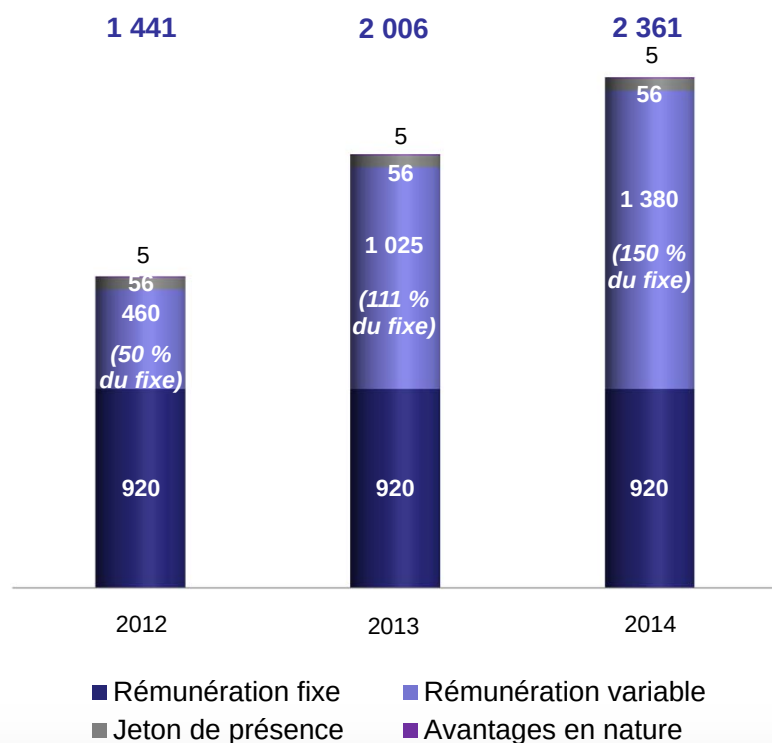
LES COMPOSANTES DE LA REMUNERATION VARIABLE EN 2014

		ATTEINTE DES OBJECTIFS
P1	Evolution par rapport à l'exercice précédent du bénéfice net consolidé du Groupe Bouygues (part du Groupe) • 30 % de la rémunération fixe si l'objectif est atteint • P1 permet de prendre en compte l'ensemble des performances financières du Groupe Bouygues	✓
P2	Evolution par rapport au plan du bénéfice net consolidé du Groupe TF1 (part du Groupe) • 35 % de la rémunération fixe si l'objectif est atteint • P2 permet de récompenser les performances atteintes au cours de l'exercice	✓
P3	Evolution par rapport à l'exercice précédent du bénéfice net consolidé du Groupe TF1 (part du Groupe) • 35 % de la rémunération fixe si l'objectif est atteint • P3 permet de prendre en compte les performances de croissance par rapport à l'exercice précédent	✓
P4	Critères qualitatifs au nombre de 4 • 50 % de la rémunération fixe si l'objectif est atteint • P4 est composé de sous-critères qualitatifs non détaillés pour des raisons de confidentialité + critère qualitatif relatif à la performance en matière de responsabilité sociétale de l'entreprise	✓

Si l'objectif est dépassé ou s'il n'est pas atteint, la part variable varie linéairement à l'intérieur d'une fourchette. L'addition des quatre parts variables en tout état de cause ne peut dépasser un plafond global fixé à 150 % de la rémunération fixe.

EVOLUTION SUR 3 ANS DE LA REMUNERATION DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

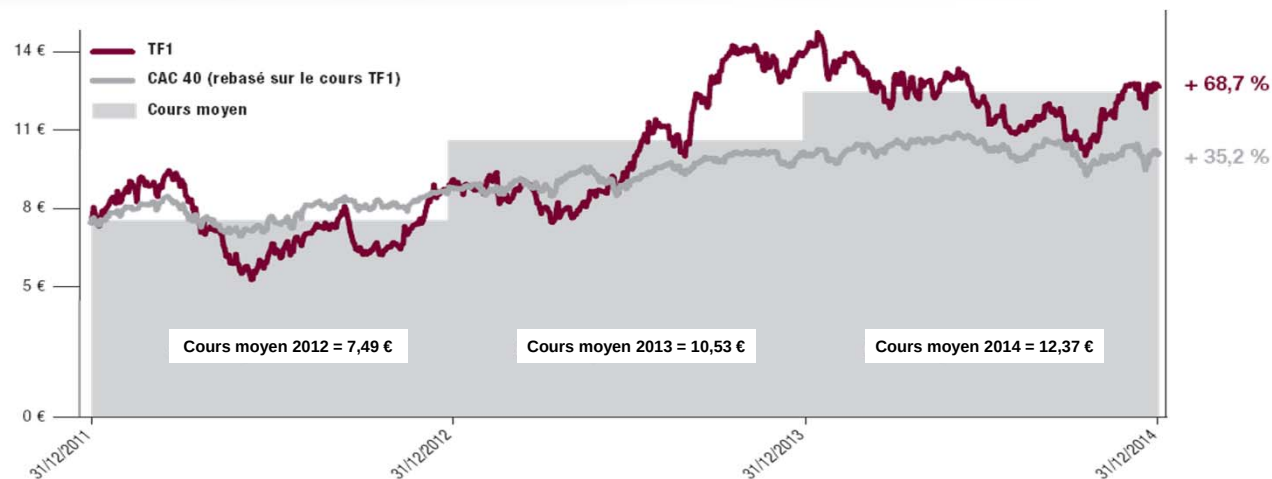
Rémunération brute due avant impôt (en k€)



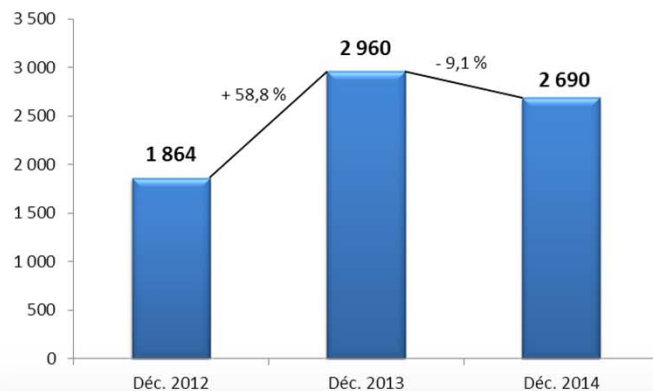
- ✓ Une rémunération fixe stable sur 3 ans
- ✓ Une rémunération variable en progression, en lien avec la création de valeur réalisée sur le groupe Eurosport
- ✓ Une rémunération variable plafonnée à 150 % de la rémunération fixe

UNE REMUNERATION EN LIGNE AVEC LES PERFORMANCES BOURSIERES

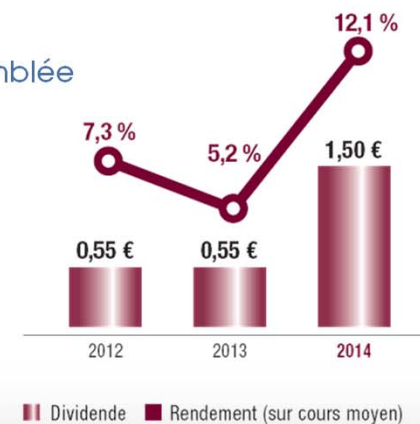
Évolution du cours de bourse
2012 - 2014



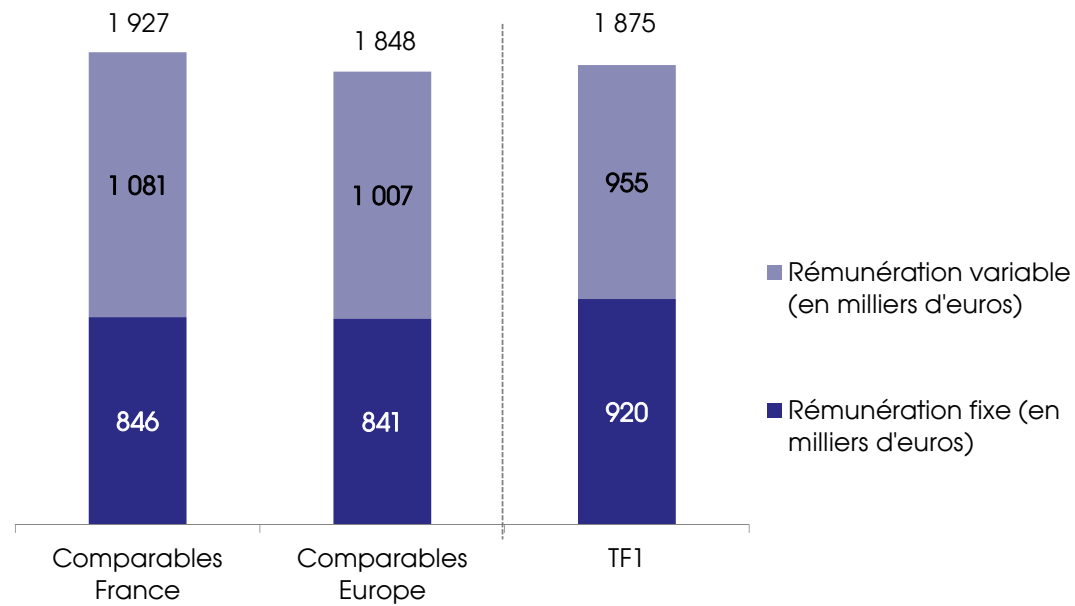
Evolution de la capitalisation
boursière
(en millions d'euros)



Dividende proposé à l'Assemblée
Générale du 16 avril 2015



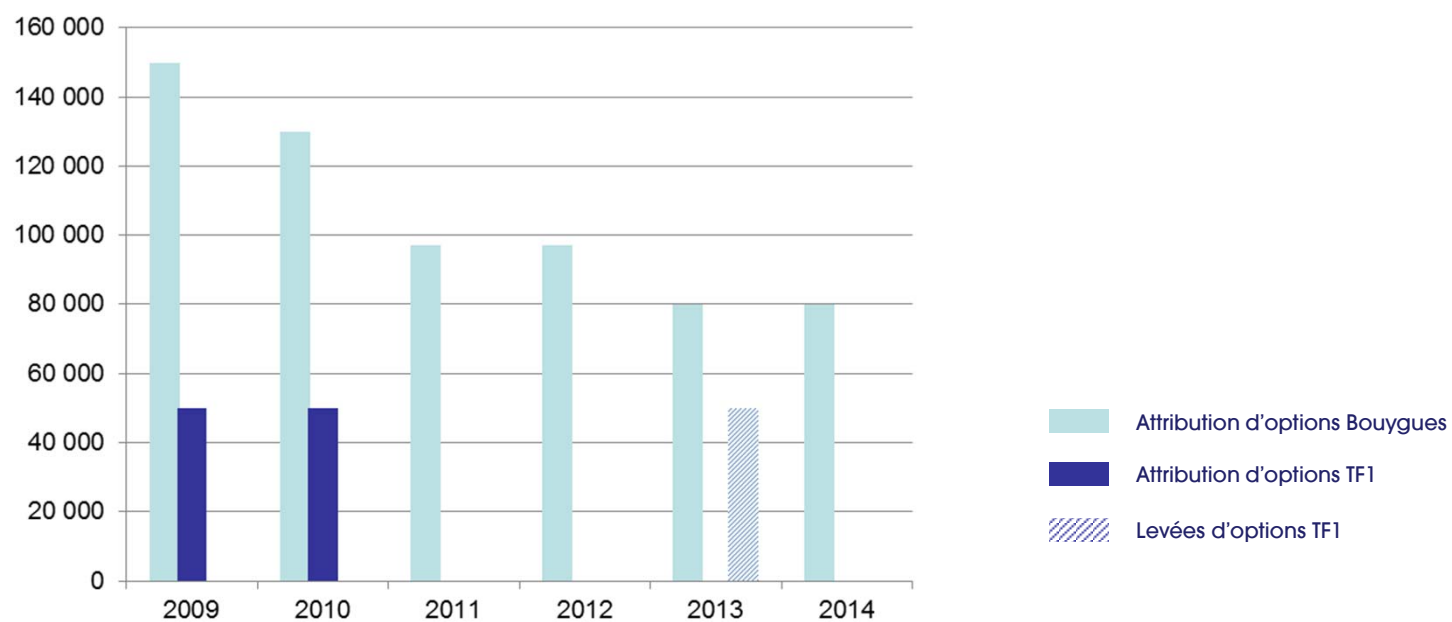
UNE REMUNERATION EN LIGNE AVEC CELLE DES DIRIGEANTS DES GROUPES MEDIAS FRANÇAIS ET EUROPEENS



Moyenne des trois dernières années disponibles : 2011-2013 pour les comparables France (M6, Canal+, Vivendi) et pour les comparables Europe (ITV, ProSieben Sat1, Mediaset Italia et Mediaset España), 2012-2014 pour TF1

EVOLUTION DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION

Options de souscription



REMUNERATION DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL SUR 2015

⇒ Une rémunération fixe stable

⇒ Deux modifications pour la détermination de la rémunération variable :

- ✓ Insertion d'un nouveau critère quantitatif prenant en compte l'amélioration des performances financières du groupe TF1 : **amélioration, par rapport au plan, de la marge opérationnelle courante**, pesant pour **10 %** dans les composantes de la rémunération variable en 2015

=> Le critère de l'évolution, par rapport au plan, du bénéfice net consolidé étant ramené de 35 % à 25 %

- ✓ Exigence renforcée pour un des critères qualitatifs : appartenance à au moins 4 indices extra-financiers au lieu de 3

OUVERTURE DE LA SEANCE

COMPOSITION DU BUREAU

LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION - ORDRE DU JOUR

PRESENTATION

INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE DES REMUNERATIONS

INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

QUESTIONS / REPONSES

VOTE DES RESOLUTIONS

LISTE DES RAPPORTS EMIS PAR LE COLLEGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE 2014



➤ Pour la partie ordinaire*

- ✓ sur les comptes annuels (résolution n°1)
- ✓ sur les comptes consolidés (résolution n°2)
- ✓ sur les conventions et engagements réglementés (résolutions n°3 et n°4)
- ✓ sur le rapport du Président du Conseil d'administration concernant les procédures de contrôle interne

➤ Pour la partie extraordinaire*

- ✓ sur la réduction du capital (résolution n°10)
- ✓ sur l'augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (résolution n°11)
- ✓ sur l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription (résolution n°12)

* Selon Document de référence 2014 TF1, pages 201 et suivantes

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Résolution n° 1 - page 205 du document de référence 2014

➤ Opinion



- ✓ Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

➤ Justification de nos appréciations

➤ Elles concernent :

- ✓ les modalités de détermination de la valeur d'utilité des titres de participation,
- ✓ les modalités d'entrée en stock, de consommation et de dépréciation des droits de diffusion de programmes.

➤ Vérifications et informations spécifiques

- ✓ Elles concernent principalement le rapport de gestion du Conseil d'administration et les informations fournies sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux. Elles n'appellent pas de commentaire particulier.

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Résolution n°2 - page 203 du document de référence 2014

➤ Opinion



- ✓ Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

➤ Justification de nos appréciations

- ✓ Elles concernent :
 - les modalités de comptabilisation de la cession de 31% de la société Eurosport SAS à Discovery Communications et de la perte de contrôle en résultant,
 - les tests de valeur des goodwill et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie,
 - les modalités d'entrée en stock, de consommation et de dépréciation des programmes et droits de diffusion.

➤ Vérification spécifique

- ✓ Elle concerne les informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et n'appelle pas commentaire particulier.

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Résolutions n°3 et n°4 - page 207 du document de référence 2014



➤ Objet

- ✓ Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements.

➤ Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée générale

- ✓ Conventions et engagements autorisés préalablement par votre Conseil, au titre de 2015.
 - Convention de services communs avec la société Bouygues
 - Complément de retraite consenti aux dirigeants avec la société Bouygues
 - Convention de mise à disposition de bureaux avec le GIE « 32 avenue Hoche »
 - Conventions de structures fonctionnelles avec les filiales du groupe TF1 (dont TF1 SA ne détient pas directement ou indirectement la totalité du capital)
 - Utilisation des avions détenus par la société Airby (sans exécution sur l'exercice)

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Résolutions n°3 et n°4 - page 207 du document de référence 2014



M A Z A R S

➤ Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale

- ✓ Conventions et engagements dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé, et qui ont été approuvés par l'Assemblée générale 2014
 - Convention de services communs avec la société Bouygues
 - Complément de retraite consenti aux dirigeants avec la société Bouygues
 - Convention de mise à disposition de bureaux avec le GIE « 32 avenue Hoche »
 - Conventions de structures fonctionnelles avec les filiales du groupe TF1 (dont TF1 SA ne détient pas directement ou indirectement la totalité du capital)
- ✓ Conventions et engagements dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé et qui ont été approuvés par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs
 - Bail commercial avec la société Aphélie SNC
 - Bail commercial avec la société Firélie SAS
- ✓ Conventions et engagements sans exécution au cours de l'exercice écoulé, approuvés par l'Assemblée générale 2014
 - Utilisation des avions détenus par la société Airby

RAPPORT CONCERNANT LES PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Résolution n° 1 - Page 202 du document de référence 2014



➤ **Objet**

- ✓ Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.
- ✓ En application des dispositions du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société.

➤ **Conclusion**

- ✓ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration.

RAPPORT SUR LA REDUCTION DU CAPITAL

Résolution n° 17 - page 213 du document de référence 2014



➤ **Objet**

- ✓ Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions.
- ✓ En exécution de la mission prévue par le Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

➤ **Conclusion**

- ✓ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

RAPPORT SUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX ADHERENTS D'UN PLAN D'EPARGNE D'ENTREPRISE

Résolution n°27 - page 214 du document de référence 2014



MAZARS

➤ **Objet**

- ✓ Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de 26 mois à compter du jour de la présente Assemblée, la compétence pour décider une augmentation du capital et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires à émettre. En cas d'exercice de cette faculté, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de cette opération.
- ✓ Votre Conseil d'administration a décrit dans son rapport et dans le projet de résolution joint l'opération proposée. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les conditions de l'augmentation de capital.

➤ **Conclusion**

- ✓ Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre données dans le rapport du Conseil d'administration.

RAPPORT SUR L'EMISSION D' ACTIONS ET DE DIVERSES VALEURS MOBILIERES AVEC MAINTIEN OU SUPPRESSION DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION

Résolutions n° 18, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 – page 215 du document de référence 2014



➤ **Objet**

- ✓ Votre Conseil d'administration a décrit dans son rapport et dans les projets de résolutions joints les opérations proposées. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations données.
- ✓ Ce rapport ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres des diverses valeurs mobilières et ne fixant pas le prix d'émission des augmentations de capital, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission, ni nous prononcer sur les conditions définitives de réalisation des augmentations de capital.

➤ **Conclusion**

- ✓ Conformément au Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de l'utilisation de ces autorisations par votre Conseil d'administration en cas d'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital et en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription.

OUVERTURE DE LA SEANCE

COMPOSITION DU BUREAU

LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION - ORDRE DU JOUR

PRESENTATION

INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE DES REMUNERATIONS

INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

QUESTIONS / REPONSES

VOTE DES RESOLUTIONS

OUVERTURE DE LA SEANCE

COMPOSITION DU BUREAU

LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION - ORDRE DU JOUR

PRESENTATION

INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE DES REMUNERATIONS

INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

QUESTIONS / REPONSES

VOTE DES RESOLUTIONS

RESOLUTION 1

- Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes individuels annuels et les opérations de l'exercice 2014

RESOLUTION 2

- Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes consolidés et les opérations de l'exercice 2014

RESOLUTION 3

- Cette résolution a pour objet d'approuver les conventions et engagements réglementés entre TF1 et Bouygues
 - ✓ Prestations de services communs au profit de TF1
 - ✓ Complément de retraite consenti au dirigeant mandataire social
 - ✓ Mise à disposition de bureaux
 - ✓ Mise à disposition d'avions entre Airby et Bouygues

RESOLUTION 4

- Cette résolution a pour objet d'approuver les conventions et engagements réglementés autres que ceux entre TF1 et Bouygues
- ✓ Prestations de structures fonctionnelles au profit de filiales de TF1 non détenues à 100 % (TMC, TV Breizh, Histoire, Ushuaïa TV)

RESOLUTION 5

- Cette résolution a pour objet d'approuver l'affectation des résultats de l'exercice 2014 et la fixation du dividende
 - ✓ Bénéfice distribuable : 494 395 940,41 €
 - ✓ Affectation :
 - distribution à titre de dividende d'une somme de 1,50 € par action, soit une somme globale de 317 293 146,00 € ;
 - affectation du solde, soit 177 102 794,41 €, au compte report à nouveau
 - ✓ Rappel des dividendes versés à chacun des 3 derniers exercices : 0,55 €
 - ✓ Date de détachement 24 avril / date de mise en paiement 28 avril 2015.

RESOLUTION 6

- Cette résolution a pour objet le renouvellement, pour un an, du mandat d'Administrateur de Monsieur Claude Berda
 - ✓ Administrateur de TF1 depuis le 17 février 2010
 - ✓ Président de Groupe AB

RESOLUTION 7

- Cette résolution a pour objet le renouvellement, pour un an, du mandat d'Administrateur de Monsieur Gilles Pelisson
 - ✓ Indépendant
 - ✓ Administrateur de TF1 depuis le 18 février 2009
 - ✓ Président du Comité des Rémunérations de TF1
 - ✓ Membre du Comité d'Audit de TF1
 - ✓ Administrateur de sociétés

RESOLUTION 8

- Cette résolution a pour objet le renouvellement, pour un an, du mandat d'Administrateur de Monsieur Olivier Roussat
 - ✓ Administrateur de TF1 depuis le 18 avril 2013 (anciennement Représentant de la Société Française de Participation et de Gestion - SFGP, Administrateur de TF1 de 2009 à 2013)
 - ✓ Membre du Comité de Sélection de TF1
 - ✓ Président directeur général de Bouygues Telecom

RESOLUTION 9

- Cette résolution a pour objet le renouvellement, pour deux ans, du mandat d'Administrateur de Monsieur Olivier Bouygues
 - ✓ Administrateur de TF1 depuis le 12 avril 2005
 - ✓ Directeur général délégué de Bouygues

RESOLUTION 10

- Cette résolution a pour objet le renouvellement, pour deux ans, du mandat d'Administrateur de Madame Catherine Dussart
 - ✓ Indépendant
 - ✓ Administrateur de TF1 depuis le 18 avril 2013
 - ✓ Membre du Comité de l'Éthique et de la RSE
 - ✓ Gérante de Catherine Dussart Production-CDP

RESOLUTION 11

- Cette résolution a pour objet le renouvellement, pour deux ans, du mandat d'Administrateur de Monsieur Nonce Paolini
 - ✓ Directeur général de TF1 depuis le 22 mai 2007
 - ✓ Président directeur général de TF1 depuis le 31 juillet 2008

RESOLUTION 12

- Cette résolution a pour objet le renouvellement, pour trois ans, du mandat d'Administrateur de Monsieur Martin Bouygues
 - ✓ Administrateur de TF1 depuis le 1^{er} septembre 1987
 - ✓ Président du Comité de Sélection de TF1
 - ✓ Président directeur général de Bouygues

RESOLUTION 13

- Cette résolution a pour objet le renouvellement, pour trois ans, du mandat d'Administrateur de Madame Laurence Danon
 - ✓ Indépendant
 - ✓ Administrateur de TF1 depuis le 22 juillet 2010
 - ✓ Présidente du Comité d'Audit de TF1
 - ✓ Présidente du Conseil d'Administration de Leonardo and Co

RESOLUTION 14

- Cette résolution a pour objet le renouvellement, pour trois ans, du mandat d'Administrateur de la société Bouygues
- ✓ Administrateur de TF1 depuis le 20 février 2008

Représenté par Philippe Marien

- Membre du Comité d'Audit
- Membre du Comité des Rémunérations
- Directeur financier du Groupe Bouygues

RESOLUTION 15

- Cette résolution a pour objet d'émettre un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 à Monsieur Nonce Paolini, Président directeur général

RESOLUTION 16

- Cette résolution a pour objet d'autoriser le Conseil d'Administration à l'effet de permettre à la société d'intervenir sur ses propres actions
 - ✓ Plafond
 - 10 % du capital de la société au jour de l'utilisation de cette autorisation
 - la détention d'actions doit rester inférieure à 10 % du capital social
 - ✓ Durée de l'autorisation : 18 mois

RESOLUTION 17

- Cette résolution a pour objet d'autoriser le Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la société
 - ✓ Plafond : 10 % du capital par période de 24 mois
 - ✓ Durée de l'autorisation : 18 mois

RESOLUTION 18

- Cette résolution a pour objet de déléguer au Conseil d'Administration la compétence d'augmenter le capital social par offre au public, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la société
- ✓ Plafond global : 8,4 M€ en nominal (soit 20 % du capital social)
- ✓ Durée de l'autorisation : 26 mois

RESOLUTION 19

- Cette résolution a pour objet de déléguer au Conseil d'Administration la compétence d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres
 - ✓ Plafond : 400 M€ en nominal
 - ✓ Durée de l'autorisation : 26 mois

RESOLUTION 20

- Cette résolution a pour objet de déléguer au Conseil d'Administration la compétence d'augmenter le capital social par offre au public, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la société
- ✓ Plafond : 4,2 M€ en nominal (s'impute sur le plafond global de 8,4 M€)
- ✓ Durée de l'autorisation : 26 mois

RESOLUTION 21

- Cette résolution a pour objet de déléguer au Conseil d'Administration la compétence d'augmenter le capital social par placement privé conformément au II de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la société
- ✓ Plafond : 4,2 M€ en nominal – 20 % du capital social sur 12 mois (s'impute sur le plafond global de 8,4 M€)
- ✓ Durée de l'autorisation : 26 mois

RESOLUTION 22

- Cette résolution a pour objet d'autoriser le Conseil d'Administration à fixer, selon les modalités déterminées par l'Assemblée Générale, le prix d'émission sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offre au public ou par placement privé visé au II de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier, de titres de capital à émettre de manière immédiate ou différée
 - ✓ Plafond : 10 % du capital social sur 12 mois
 - ✓ Prix d'émission = moyenne des cours constatés dans les 6 mois précédant l'émission, ou cours moyen pondéré au jour précédant l'émission (VWAP 1 jour) avec une décote maximale de 10 %
 - ✓ Durée de l'autorisation : 26 mois

RESOLUTION 23

- Cette résolution a pour objet d'autoriser le Conseil d'Administration à augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires
 - ✓ Délai : 30 jours suivant la clôture de la souscription initiale
 - ✓ Limites
 - 15 % de l'émission initiale
 - Dans la limite du plafond applicable pour le type d'opération concerné
 - ✓ Prix de souscription: le même que celui de l'émission initiale
 - ✓ Durée de l'autorisation : 26 mois

RESOLUTION 24

- Cette résolution a pour objet de déléguer au Conseil d'Administration le pouvoir d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une autre société, hors offre publique d'échange
- ✓ Montant maximal total des augmentations de capital : 10 % du capital (s'impute sur le plafond global de 8, 4 M€)
- ✓ Durée de l'autorisation : 26 mois

RESOLUTION 25

- Cette résolution a pour objet de déléguer au Conseil d'Administration la compétence d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à l'effet de rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange initiée par la société
- ✓ Plafond : 4,2 M€ en nominal (s'impute sur le plafond global de 8,4 M€)
- ✓ Durée de l'autorisation : 26 mois

RESOLUTION 26

- Cette résolution a pour objet la limitation globale des autorisations financières
 - ✓ Montant nominal maximal des augmentations de capital
 - 8,4 millions d'euros (20 % du capital – « plafond global ») avec maintien du droit préférentiel de souscription
 - 4,2 millions d'euros (10 % du capital – « sous plafond ») avec suppression du droit préférentiel de souscription.
 - ✓ Montant maximal des titres de créances susceptibles d'être émis : 900 M€ en nominal

RESOLUTION 27

- Cette résolution a pour objet de déléguer au Conseil d'Administration la compétence d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés liées, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise
 - ✓ Plafond : 2 % du capital
 - ✓ Décote maximum : 20 %
 - ✓ Durée de l'autorisation : 26 mois

RESOLUTION 28

- Cette résolution a pour objet de modifier l'article 22 des statuts à l'effet de ne pas instituer de droit de vote double
- ✓ Maintenir le principe « une action - une voix »

RESOLUTION 29

- Cette résolution a pour objet de modifier l'article 10 des statuts afin de porter de deux à trois ans le mandat des administrateurs non représentants du personnel
- ✓ Favoriser un renouvellement échelonné des mandats des Administrateurs non représentants du personnel, recommandé par l'AFEP-MEDEF, en portant la durée de leurs mandats de 2 à 3 ans
- ✓ A titre exceptionnel pour le renouvellement des mandats intervenant lors de la présente Assemblée Générale, la durée du mandat sera limitée à un an pour trois des Administrateurs et à deux ans pour trois autres Administrateurs
- ✓ La durée des fonctions des Administrateurs représentants du personnel est maintenue à deux années.

RESOLUTION 30

- Cette résolution a pour objet la mise en harmonie des statuts
 - ✓ Mettre les statuts à jour des disposition relatives au cadre légal et réglementaire concernant la représentation des actionnaires aux Assemblées Générales en supprimant une référence ancienne

RESOLUTION 31

- Cette résolution a pour objet de permettre l'accomplissement des formalités légales consécutives à la présente Assemblée

Prochaine Assemblée Générale des Actionnaires de TF1

(appelée à approuver les comptes de l'exercice 2015)

Jeudi 14 avril 2016



LE GROUPE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

16 AVRIL 2015